Image not found or type unknown

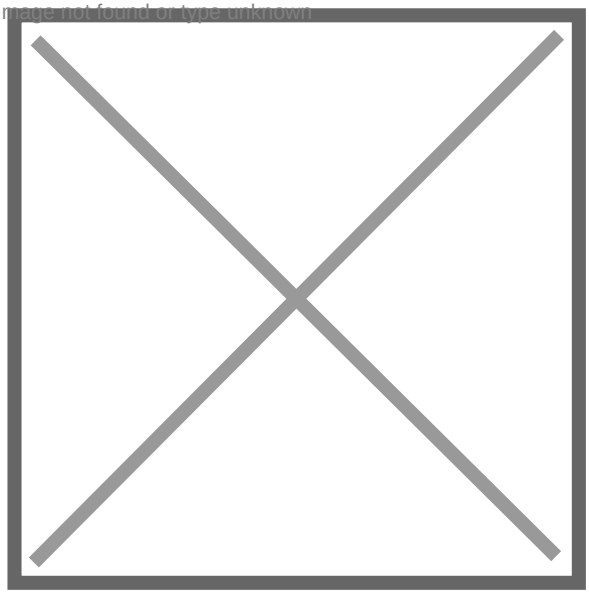

rembourser un dépot de garantie

Par **AQUITAINE**, le **07/02/2012** à **18:29**

Bonjour,

J'ai perdu un proces contre mon locataire qui m'avait fait des dégats dans une maison et dont le montant des réparations dépasser largement le montant du dépot de garantie.
Il voudrait que je lui paie la somme en une seul fois alors que je ne peut pas.
je lui avait proposer de le payer en plusieurs fois car payer les réparations plus le dépot de garantie plus une indemnitée dépasse largement ce que je peut payer.
comment je peut faire pour le payer , est-ce que je peut déposer l'argent à la caisse des dépots.
merci pour vos conseil

Par **Marion2**, le **07/02/2012** à **19:14**

Bonsoir,

[citation]*est-ce que je peut déposer l'argent à la caisse des dépots.*
[/citation]

Je ne comprends pas pourquoi vous voulez déposer l'argent à la caisse des dépôts !

Si vous ne réglez pas ce que vous devez à votre ex-locataire, vous risquez fort d'avoir des frais supplémentaires importants.
A vous de voir.

Cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés